

RESSOURCE H

Guide de développement d'un comparateur municipal

Il existe de plus en plus de preuves dans le monde entier que les partenariats entre les municipalités et des entités non publiques peuvent produire des résultats avantageux pour les deux parties. Face à l'augmentation du nombre de partenariats non traditionnels, les gouvernements et les agences gouvernementales développent activement des outils pour aider les municipalités à créer des partenariats offrant les meilleures chances de produire des résultats positifs pour les participants des secteurs public, privé et à but non lucratif. Que ce soit pour le développement d'infrastructures et de services auxiliaires ou pour la prestation de services publics existants par des partenaires privés ou à but non lucratif, ces outils s'adressent spécifiquement aux administrateurs gouvernementaux qui doivent évaluer les options et prendre des décisions qui aboutissent à l'utilisation la plus efficace et rentable des deniers publics, en tenant compte à la fois de considérations financières et non financières¹.

Ce qui est nécessaire à la création de partenariats public/privé/à but non lucratif a été bien étudié au Royaume-Uni et en Australie. Les organisations responsables du développement de partenariats dans ces deux pays reconnaissent l'importance de s'attaquer au principal problème lié aux politiques, à savoir comment s'assurer d'obtenir le meilleur rapport qualité-prix lorsqu'un partenariat est développé. Ces études ont conclu que le développement d'un « comparateur », en fonction d'une évaluation juste et précise des coûts internes, constituait un point de référence permettant de comparer les options et de prendre des décisions permettant de garantir une valeur optimale pour le contribuable.

Un comparateur du secteur public (CSP) peut être utilisé par tous les paliers de gouvernement pour prendre des décisions en vérifiant si une proposition d'investissement non gouvernementale offre un bon rapport qualité-prix par rapport à la forme la plus efficace dans le secteur public. La raison justifiant l'utilisation d'un comparateur pour évaluer diverses options de réalisation s'applique également à l'évaluation des alternatives présentées par des membres du personnel interne, aux soumissions d'organismes à but non lucratif, aux propositions d'autres paliers de gouvernement ou à celles de promoteurs

du secteur privé (sollicitées ou non). Les meilleures évaluations et les plus complètes analysent des facteurs financiers et non financiers. De cette manière, le CSP aide le gouvernement à déterminer s'il convient ou non d'utiliser des ressources publiques internes pour le développement d'infrastructures et de services auxiliaires ou pour rechercher d'autres méthodes faisant appel à un partenaire.

En règle générale, la clé du CSP est un examen rigoureux des coûts « internes » de la mise en œuvre du projet et l'attribution des divers types de risques à la partie appropriée qui peut le mieux les gérer. Le développement d'un « comparateur » donne un point de référence par rapport auquel les options sont comparées et le rapport qualité-prix évalué. Par conséquent, le CSP est une pièce essentielle du casse-tête lorsqu'on entreprend une évaluation des options de partenariat pour la mise en œuvre d'infrastructures ou de services.



1. Comparateur du secteur public, Guide des meilleures pratiques, Industrie Canada, 2003

